CSC services publics
Avenue de l'Héliport, 21
1000 BRUXELLES

SLFP
Rue Longue Vie, 27/29
1050 BRUXELLES

CGSP
FGTB Services Publics
Ensemble, on est plus forts
Place Fontainas, 9/11
1000 BRUXELLES

Communiqué de presse - 16.12.2011

Le Ministre Van Quickenborne s'en prend à nos régimes de pension

En matière de réforme des pensions, le Ministre Van Quickenborne veut être rapide en besogne. Au diable les palabres. Hier, en Commission des Affaires sociales de la Chambre, il a fait passer une série d'amendements à la loi portant diverses dispositions, loi sensée concrétiser une partie des réformes prévues dans l'accord gouvernemental. Ainsi, les réformes pourraient être votées la semaine prochaine au Parlement. Cette façon de faire est inadmissible. Le Ministre van Quickenborne prétend être ouvert au dialogue mais ses actes prouvent l'inverse.

Van Quickenborne déclare, en outre, envisager à terme un régime unique de pension et, partant, la suppression des pensions du secteur public. Et ce, alors que le régime des pensions publiques est le seul régime légal à offrir, dans la plupart des cas, des garanties suffisantes au maintien du niveau de vie des retraités.

Il existe pas mal de malentendus à propos des grosses pensions du secteur public. Après retenue des cotisations sociales et fiscales, les pensions du secteur public se situent, pour deux tiers d'entre elles, entre 1.000 et 2.000 euros par mois. 15% de ces pensions sont inférieures à 1.000 euros et 17% dépassent les 2.000 euros par mois.

Au niveau européen, le ratio moyen de remplacement d'une pension pour un revenu moyen est de 61,6%. Ce ratio est le rapport entre la pension et le dernier salaire. Il s'agit donc d'un critère comparatif intéressant. En Belgique, le ratio de remplacement des pensions des travailleurs salariés n'est que de 42,60%. Bien en-dessous donc de la moyenne européenne. Avec un ratio de remplacement de 63,2%, les pensions du secteur public se situent juste au-dessus de la moyenne européenne. Donc, pas de pension exorbitante dans le secteur public ! Au lieu des s'attaquer aux pensions du secteur public, le Ministre devrait plutôt œuvrer à l'amélioration du régime des travailleurs salariés.

Un salarié avec une pension complémentaire d'un revenu brut de 1968 euros touche en moyenne 1667 euros net. Un agent du secteur public avec une pension de 2232 euros brut, touche en net 1593 euros par mois. Les retenues se montent donc respectivement à 15,3% et 28,6%. La pension moyenne du secteur public est donc taxée presque deux fois plus que la pension moyenne du travailleur salarié composée d'une pension légale et d'une pension complémentaire.

Scolarité élevée. Un niveau de pension supérieur à la moyenne ne se justifie pas uniquement en raison d'un niveau d'études plus élevé du personnel mais il est, par ailleurs, nécessaire si l'on veut continuer à attirer des personnes hautement qualifiées.

Inégalité des genres. L'inégalité au niveau des pensions des travailleurs salariés se traduit par un niveau de pension inférieur chez les femmes. Il s'ensuit que la pension moyenne est aussi plus basse. L'inégalité étant moins criante au niveau des pensions du secteur public, il est logique que la pension moyenne soit plus élevée.

L'attaque perpétrée à l'encontre des pensions du secteur public n'est dictée que par un seul motif : le démantèlement de toutes les pensions. La pension du secteur public est le seul régime qui offre une protection acceptable. Les standards sociaux sont revus à la baisse. Et ce, au prétexte de garantir le système social pour les générations futures. Ce que le Ministre veut offrir en cadeau aux générations futures, c'est un système social tout rabougri qui, s'il sera effectivement moins 'onéreux', n'en sera pas moins injuste.

Face à cette attaque antisociale, le front commun syndical a sollicité d'urgence audience auprès du gouvernement et décidera, en fonction des réponses, des actions qui s'imposent.

Luc HAMELINCK (NL)
Président FSCSP

Eugène ERNST (FR)
Vice-président FSCSP

Henk HERMAN (NL/FR)
Secrétaire général SLFP
0477/20.32.26

Alain LAMBERT (FR)
Vice-Président CGSP
0473/88.26.11

Chris RENIERS (NL)
Secrétaire Générale CGSP
0479/94.99.97

CSC services publics
Avenue de l'Héliport, 21
1000 BRUXELLES

SLFP
Rue Longue Vie, 27/29
1050 BRUXELLES

CGSP
FGTB Services Publics
Ensemble, on est plus forts
Place Fontainas, 9/11
1000 BRUXELLES

Communiqué de presse

16.12.2011

Le Ministre Van Quickenborne lance une offensive contre les pensions du secteur public

Le Ministre Van Quickenborne a lancé une offensive contre les pensions du secteur public. En conséquence de cela, tout le monde devra au moins travailler deux ans en plus et l'obtention d'une carrière complète, donc d'une pension pleine, prendra beaucoup plus de temps. Il a en outre l'intention de retirer les droits à la pension conquis de tous les régimes spécifiques (d'après nos informations : ceux du personnel roulant des chemins de fer, de la poste, des administrations locales et régionales, de l'enseignement, de la police, des prisons et des militaires). Rappelons que ce personnel peut partir plus tôt à la pension en raison de la difficulté de ses conditions de travail.

Le Ministre peut certes annoncer qu'il n'augmente pas l'âge de la pension, cette affirmation est un leurre. La pratique montrera que bon nombre des personnes qui entament maintenant une carrière dans le système proposé n'arriveront pas à une carrière complète et ne pourront donc également pas bénéficier d'une pension complète. En touchant au crédit-temps et à l'interruption de carrière, la combinaison entre le travail et la vie familiale sans hypothéquer la pension va devenir complexe pour bon nombre de travailleurs des services publics. Les femmes en seront les premières et les plus importantes victimes. La cessation des deux régimes engendre une incertitude notoire et est un indice sérieux de l'existence de plans visant à licencier des centaines de contractuels au sein des services publics. Agir ainsi revient à faire passer un problème d'une branche de la sécurité sociale à une autre.

Ce qui nous touche violemment est le fait que le Ministre Van Quickenborne, pas plus que le gouvernement, ne prenne même pas la peine de consulter le personnel des services publics. Sinon, il saurait qu'il touche directement et irrévocablement beaucoup de personnes tant dans leur situation financière que dans leurs conditions de travail.

Les mesures de pension du Ministre Van Quickenborne indiquent sa méconnaissance totale des pensions ou du service public. Elles démontrent uniquement qu'il souhaite, coûte que coûte, éliminer, par une opération d'économies aveugles, le système social qui lui cause tant d'allergies.

Un communiqué à la presse plus détaillé et plus technique reviendra sur la volonté du Ministre Van Quickenborne d'aligner tous les régimes de pension, sur le régime le plus faible

Luc HAMELINCK (NL)
Président FSCSP

Eugène ERNST (FR)
Vice-président FSCSP

Henk HERMAN (NL/FR)
Secrétaire général SLFP
0477/20.32.26

Alain LAMBERT (FR)
Vice-Président CGSP
0473/88.26.11

Chris RENIERS (NL)
Secrétaire Générale CGSP
0479/94.99.97